

Aménagement du jardin

Composer avec le vivant

Votre « morceau de paradis » représente une pièce d'habitation à part entière qui traduit très souvent une vision personnelle du bien-être. Ainsi, prendre le temps de bien concevoir votre jardin permet ensuite de l'apprécier sous tous ses aspects.

Observer l'existant

La première étape consiste en l'observation du terrain existant. Votre parcelle comporte sûrement des éléments intéressants à préserver et à intégrer au futur aménagement (arbres, arbustes, murets...). En explorant votre parcelle de plus près, vous pourrez mieux connaître ce qui la compose : jeunes pousses, type de sol, faune, vents dominants, relief (même discret). Avant de démarrer une réflexion de projet, soyez donc attentif à l'ensemble des éléments naturels présents.

Composer un jardin, c'est apprendre à relier l'intérieur et l'extérieur de son cadre de vie. Ainsi, élargissez votre regard en vous intéressant au paysage dans lequel s'inscrit votre terrain. Peut-être avez-vous des vues à mettre en valeur ou à masquer ? Cet arrière-plan déterminera les plantations qui permettront de cadrer des vues.

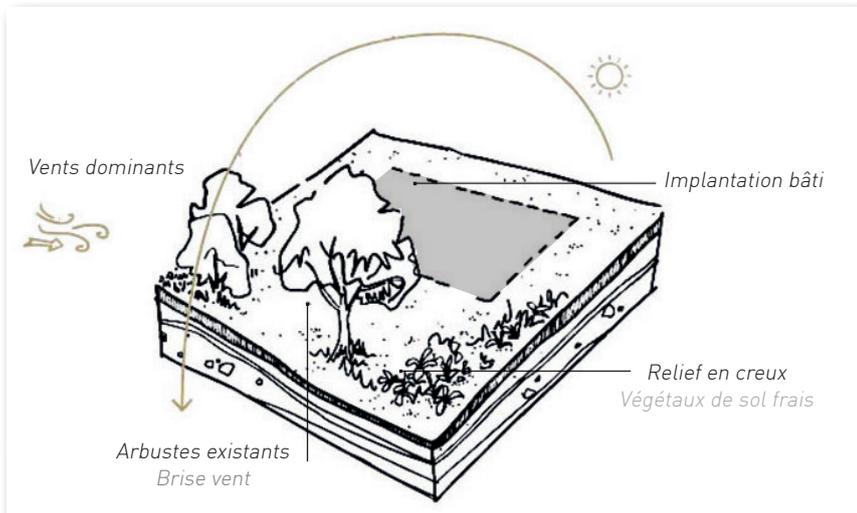


Schéma d'éléments types pouvant exister sur un terrain © CAUE 79

Lister et hiérarchiser ses besoins

Puisque plusieurs usages vont cohabiter dans votre jardin, faire une liste des différentes envies pourra vous aider à localiser les espaces dédiés ou même les futures ambiances.

Le jardin est un espace fonctionnel et utile mais aussi esthétique. Pensez aux relations avec la maison, la rue, le voisinage, le paysage ...

Exemples d'envies

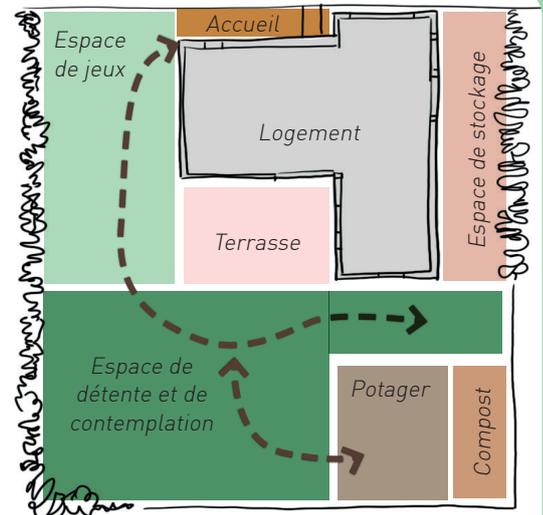
- Cueillir des fruits
- Étendre son linge
- Voir les couleurs de l'automne depuis sa fenêtre
- Jouer au ballon sur l'herbe
- Ranger son vélo et du matériel dans un lieu de stockage
- Manger sur une terrasse à l'ombre en été
- Installer son hamac sous un arbre
- Construire un bûcher

Dessiner l'ossature

Votre liste d'envies vous permettra de réaliser un plan de zonage des différents espaces qui vont composer votre jardin. Cette étape vous aidera à avoir une vue d'ensemble de l'organisation des espaces et de l'importance des surfaces que vous leur destinez.

Une fois les secteurs de votre jardin définis, vous pouvez déterminer l'emplacement des cheminements, des arbres, des massifs à planter...

Certains éléments, plus présents que d'autres, vont créer des repères (arbre de grande taille, cabane...). Ils participent à la composition et à la hiérarchie de la lecture de l'espace.



Exemple de zonage des espaces du jardin © CAUE 79

Entre contraintes, besoins et envies

Un jardin, aussi modeste soit-il, associe fonctionnalité et esthétique. Le jardin fonctionne comme une maison : fonctions des pièces, circulations, espaces communs ou espaces cachés, prise en compte de l'orientation et des contraintes de site, ainsi que du budget pour adapter le programme aux moyens. Du local poubelles dissimulé à l'espace de détente d'une terrasse bien mise en scène, l'aménagement du jardin requiert autant des connaissances sur les plantes que sur l'habileté à concevoir un espace.

S'offrir un tableau

Une façon de profiter de votre jardin est de travailler les vues qu'il offre, à la fois depuis l'intérieur d'habitation que depuis le jardin vers la maison ou vers le paysage environnant. Soyez attentif à ces différents points de vues et gardez en tête qu'ils évolueront au fil des saisons.



Ambiance soignée, jardin de Cistus © photo CAUE 79

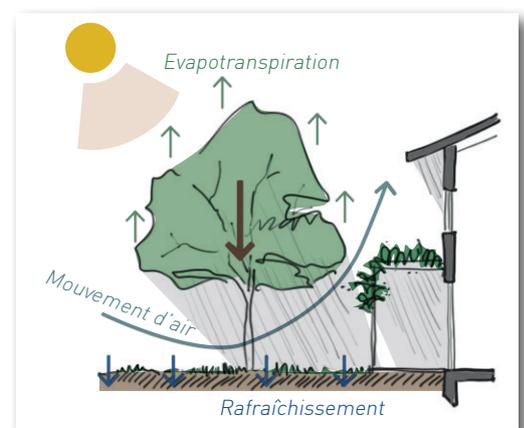


Tableau végétal, jardin de la Boirie © photo CAUE 79

Se protéger grâce au végétal

L'accompagnement par le végétal agit de diverses façons, du confort thermique à la protection des regards :

- Une surface végétalisée conserve bien davantage la fraîcheur qu'une surface minérale ;
- Un arbre, une glycine ou une treille judicieusement implantés assureront une ombre protectrice sur les parois tout en assurant un certain taux d'humidité... idéal en cas de canicule ! ;
- Une haie protège du vent, des vues directes et du bruit ;
- Le jardinage est source de bien-être.



Les bénéfices du végétal pour la maison © CAUE 79

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 79)

- L'ensemble des fiches est téléchargeable sur le site caue79.fr.
- Les paysagistes du CAUE 79 sont aussi là pour vous conseiller par téléphone au 05 49 28 06 28